



Madame Stéphanie Djomo sur le plateau de Parole de Femme du mardi 3 novembre, diffusée sur Equinoxe, avait fait un témoignage effroyable sur la mort de ses jumelles alors qu'elle fuyait des atrocités en zone de crise.

Le récit très émouvant de cette femme a fait pleurer pas mal de personnes. Sauf que les autorités vont émettre des doutes quant à la véracité de l'histoire, et la pauvre femme va être interpellée, et jetée en cellule. Elle est accusée d'avoir menti.

Le parti présidentiel, le RDPC, dans la foulée, va sommer Equinoxe TV de présenter des excuses au peuple et à l'armée camerounaise. Il est reproché à la chaîne du peuple de n'avoir pas pris les précautions nécessaires, en diffusant des informations sensibles sans s'assurer de leur authenticité.

En réaction, la chaîne privée a rendu public un communiqué, indiquant qu'il n'y a eu aucun manquement sur le plan éthique et déontologique quant à la production et la réalisation de cette émission.

Lisons ce communiqué.

Suite à la polémique suscitée lors de l'émission Parole de Femmes diffusée en direct le

mardi 3 novembre 2020 et au cours de laquelle Madame Stéphanie DJOMO a fait un témoignage sur son vécu dans le cadre de la crise anglophone, ÉQUINOXE TÉLÉVISION précise qu'il n'ya eu aucun manquement sur le plan éthique et déontologique quant à la production et la réalisation de cette émission. Les invités des différents programmes d'EQUINOXE TÉLÉVISION interviennent en toute liberté, sans aucune rétribution, en respectant les canons des émissions où ils sont appelés à prendre la parole pour s'exprimer sur un sujet donné. Face aux interrogations suscitées par les propos de cette dame, ÉQUINOXE TÉLÉVISION a mené des enquêtes et dispose d'éléments probants dont elle se réserve le droit de rendre public à tout moment. Au-delà de l'image, ÉQUINOXE TÉLÉVISION rend compte des faits. La Direction Générale.
